

## Le diplôme

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) est élaboré par la branche des services de l'automobile en réponse aux besoins des professionnels. Il prépare directement à un métier et est reconnu par les professionnels de l'automobile.

## Modalités d'examen

L'apprenant est présenté tout au long de sa formation aux différentes validations de ses modules de formation puis à son évaluation orale terminale courant du mois de septembre.

## Les objectifs de la formation

Le technicien confirmé en mécanique automobile réalise toutes les activités de maintenance préventive et corrective sur le véhicule. Il intervient sur les systèmes mécaniques défaillants en menant une méthode de diagnostic et contrôle et remplace les pièces du moteur. Il est capable d'intervenir sur des capteurs de systèmes mécaniques.

## Perspectives professionnelles

Mécanicien confirmé échelon 9.

## Secteurs d'activité

L'activité du titulaire de ce CQP s'exerce :

- dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs (succursales, concessionnaires, agents)
- dans les entreprises qui traitent des véhicules toutes marques

## Déroulement de la formation

La formation s'organise selon le principe de l'alternance entre des périodes en entreprise et des périodes en CFA.

Rythme d'alternance : 3 jours en entreprise / 2 jours en formation au CFA.

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail associant des périodes en centre de formation (jeudi et vendredi sur 37 semaines soit 618 heures) et des périodes en entreprise.

## Modalités d'évaluation

- Les candidats sont évalués tout au long de leur formation par leurs formateurs, deux conseils sont organisés par an.
- Le candidat peut être dispensé de certaines matières en fonction des notes déjà obtenues à des examens de niveau équivalent ou supérieur.

## Conditions légales

Jeunes âgés de 16 à 25 ans et autres publics éligibles au contrat de professionnalisation.

## Coût de formation

- La formation est gratuite prise en charge par les OPCO.

## Modalités d'inscription au CFA

- Le contrat doit obligatoirement commencer avant l'entrée au CFA,
- Les inscriptions sont donc fermées au départ de la formation au CFA,
- Le contrat peut commencer au maximum 2 mois avant le début de la formation au CFA
- Le dossier de pré-inscription est disponible sur le site du CFA,
- Le dossier d'inscription est fourni dès réception du contrat d'apprentissage au CFA

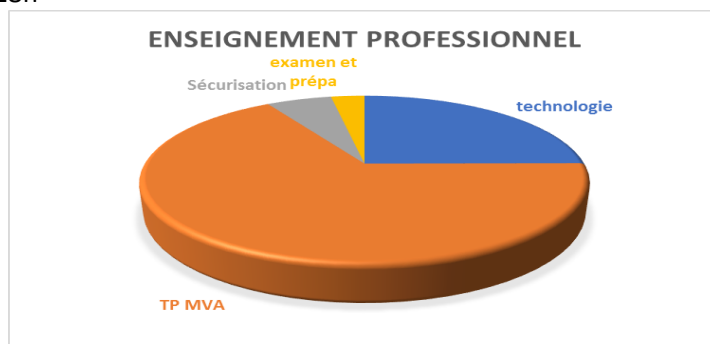
## Pré-requis

Titulaires d'un CAP ou d'un niveau Bac professionnel maintenance des véhicules automobiles ou diplôme de niveau équivalent.

## Programme de la formation 618h RNCP 9880

### Enseignement professionnel : 100%

- Technologie 154h
- TP MVA 411h
- Sécurisation 35h
- Examen 18h



### Mission en entreprise :

- Entretien / réglage / contrôle / remplacement
- Circuit de climatisation
- Entretien complexe
- Distribution essence et diesel
- Embrayage
- Organes de transmission et liaison au sol
- Premier diagnostic
- Réception d'appoint

Code ROME : I1604 - Mécanique automobile et entretien de véhicules

*Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (demandeur d'emploi ou jeunes adultes de plus de 26 ans) ou par la mobilisation du CPF (Compte personnel de formation).*

*Pour les candidats présentant un trouble de l'apprentissage ou un handicap, contacter le référent handicap du CFA*

*Tél : 02 38 98 49 83*